

Séance du 7 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six, le sept avril, à 20 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BACHELLERIE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Date de convocation : 31 mars 2026

PRESENTS (37)

Délégués titulaires (37) : Mme AGNOUX Fabienne, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BEYNE Bertrand, Mme BONIAU DUPARAY Marie, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CERDA Dominique, M. CHABANIER Vincent, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme DUBREUCQ Marion, M. FAUGERAS Nicolas, M. FERRÉ Charles, Mme FORYS Claire, M. GROUSSET David, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LANOT Gérard, M. LE VAILLANT Bertrand, M. OLIVEIRA Mathieu, M. PETIT Christophe, M. PONS Clément, Mme RIVET Murielle, M. ROGER Étienne, Mme SUAU Marie-Laure, M. TAGUET Jean-Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, Mme VINCENT Séverine, Mme VITRAC Maryse.

Délégués suppléants : /.

ABSENTS EXCUSES

Mme PAREL Audrey, M. ZANETTI Fernand.

Pouvoirs (2) :

Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. VILLA Olivier,
M. ZANETTI Fernand a donné procuration à M. BRETTE Gérard.

Secrétaire de séance : Clément PONS.

Objet : Désignation des représentants à DORSAL

M. le Président rappelle la délibération du Conseil communautaire en date du 14 novembre 2017, par laquelle ce dernier a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières au syndicat mixte DORSAL, dans le cadre du déploiement du réseau FTTH.

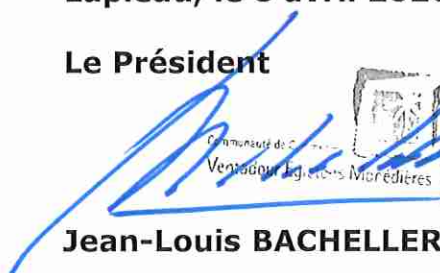
En vertu de l'article 10.1 des statuts du syndicat DORSAL, le Conseil communautaire doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la Communauté de Communes au sein du Comité syndical.

Compte tenu de l'adéquation entre le nombre de candidat et le nombre de postes à pourvoir, le Conseil Communautaire prend acte de la désignation des délégués suivants :

- ✓ Titulaire : M Etienne ROGER ;
- ✓ Suppléant : M Bertrand LE VAILLANT.

Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 8 avril 2026

Le Président


Commune de Lapleau
Ventadour, Egrières, Mirédières



Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Jean-Louis BACHELLERIE

REÇU LE
08 AVR. 2026
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)